

La
Semaine Religieuse

DE
Québec

VOL. XXII

Québec, 4 décembre 1909

No 17

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V. A. HUARD

SOMMAIRE

— o —
Calendrier, 257. — Les Quarante-Heures de la semaine, 257. — Congrès eucharistique international, 258. — Chronique diocésaine, 258. — Reliques de la Vraie Croix, 260. — Un discours du Président Taft, 261. — L'obscurantisme et l'Eglise, 265. — Origine de l'office des Morts, 266. — L'avenir religieux du Japon, 267. — Une histoire du Purgatoire, 268. — Bibliographie, 27

Calendrier

— o —
5 DIM. *v| **II de l'Avent.** *Kyr.* de l'Avent. I Vêp. du suiv., mém. du dim
6 Lundi b S. Nicolas, évêque et confesseur.
7 Mardi b (Vigile.) S. Ambroise, évêque, confesseur et docteur.
8 Mercur. b **Jeune. Immaculée Conception** (d'oblig.), 1 cl. Titul. de la Cathédrale. *Kyr.* royal. II Vêp., mém. de la férie.
9 Jeudi +b De l'octave.
10 Vend. i b **Jeune.** Translation de la Ste Maison de l'abbé. *bl. maj.*
11 Samd. i +b S. Damase I, pape et confesseur.

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —
6 décembre, Deschambault. — 8, Sainte-Anne de Beaupré. —
10, Parisville. — 11, Couvent de Saint-Casimir.

CONGRÈS EUCHARISTIQUE INTERNATIONAL**qui se tiendra à Montréal en 1910**

— o —

COMITÉ DIOCÉSAIN DE QUÉBEC

Mgr C.-O. Gagnon ; Rév. L.-H. Paquet ; Rév. C.-A. Collet ;
Rév. V.-A. Huard ; Rév. H. Bouffard ; Rév. J.-D. Beaudoin ;
Rév. Père W. Valiquette, O. M. I. ; Rév. J.-J.-B. Hallé ; Rév.
J.-A. Robert.

Chacun des membres de ce Comité a reçu la lettre suivante :

Archevêché de Québec, 24 novembre 1909.

Bien cher Monsieur,

Vous avez déjà appris que le prochain Congrès eucharistique international se tiendra à Montréal en septembre 1910.

Mgr l'archevêque de Montréal me prie de nommer un Comité diocésain destiné à aider au succès de ces grandes fêtes eucharistiques que l'on prépare.

Ces Comités, qui vont être formés dans les différents diocèses du Dominion, travailleront à orienter les forces vives dont nous disposons, vers cette immense organisation, qui intéresse le Canada catholique tout entier. Ces Comités auront aussi à s'enquérir de l'état actuel de la dévotion au Très Saint Sacrement dans leurs diocèses respectifs, et des progrès faits et à faire.

Je vous ai choisi comme membre du Comité du diocèse de Québec, dont Mgr C.-O. Gagnon est le président. J'espère que vous vous ferez un devoir de prêter votre concours à une œuvre qui devra tant contribuer à la glorification de Notre-Seigneur dans la Sainte Eucharistie.

Agréez, cher Monsieur, l'assurance de mon dévouement bien sincère en N.-S.

† L.-N., Arch. de Québec.

Chronique diocésaine

— o —

— Sa Grandeur Mgr l'Archevêque vient de passer une huitaine de jours chez les RR. PP. Rédemptoristes de Sainte-Anne de Beaupré, pour se reposer des fatigues de ces derniers mois.

— Dimanche dernier, S. G. Monseigneur l'Auxiliaire a célébré pontificalement la messe d'ouverture des Quarante-Heures, à la Basilique. Le R. P. Albert, curé de Limoilou, a prêché le sermon de circonstance, consacré à faire un examen saisissant de la façon dont trop de catholiques se conduisent envers Notre-Seigneur présent dans la Sainte Eucharistie.

Ces pieux exercices des Quarante-Heures se sont continués jusqu'à mardi matin, où s'est faite la clôture solennelle.

La Basilique avait revêtu pour l'occasion sa parure des plus grands jours, à laquelle même on avait encore ajouté. Il y avait donc une admirable illumination, où les lignes et les guirlandes électriques le disputaient aux riches tentures. Sur-tout, il y avait, sur l'autel et dans le sanctuaire, une véritable profusion, du meilleur goût, de plantes vivantes : palmiers et fougères de la variété dite « de Boston ».

— Dimanche soir, le 28 novembre, a eu lieu, à l'église de Jacques-Cartier, la célébration qui s'y fait, chaque année, en l'honneur de sainte Cécile.

Avec le charme habituel de sa parole, M. l'abbé Cam. Roy a montré le rôle important que jouent la musique et le chant dans la vie chrétienne.

Le chœur de l'église, dirigé par M. l'abbé V. Grenier, et aidé du concours de quelques-uns des meilleurs artistes de la ville, a donné un concert sacré absolument délicieux. Musique vocale et musique d'orchestre, tout y fut non seulement exquis, mais même sans aucun défaut, au jugement de plusieurs connaisseurs.

Il nous est agréable de féliciter M. l'abbé Cloutier, curé de Jacques-Cartier, du succès de cette belle fête, et de le louer de la préoccupation qu'il a d'offrir à ses paroissiens le régal d'aussi belles fêtes religieuses et artistiques.

Reliques de la Vraie Croix

— o —

Chaque année, le 14 septembre, l'Eglise célèbre la fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix, et les fidèles, ce jour-là, sont heureux de venir en foule dans nos sanctuaires vénérer les précieuses reliques du bois sacré sur lequel Notre-Seigneur a été crucifié.

Ces reliques sont répandues à profusion dans l'univers catholique. Quelques incrédules s'étonnent de la naïveté des chrétiens. Il n'est pas possible, écrient-ils, que toutes ces reliques soient authentiques. Ils ne sont que l'écho de Calvin. Celui-ci disait que cinquante hommes ne porteraient pas le bois de la vraie Croix que la crédulité des catholiques adore par tout l'univers, et il prétendait qu'avec les reliques de la vraie Croix on pourrait faire la charpente d'un immense bâtiment. Autant de mensonges dont il reste, hélas ! toujours quelque chose, qui pourtant ne peuvent faire de dupes que parmi les gens peu habitués à réfléchir et à calculer.

D'abord, quel fut le volume de la vraie Croix ?

Une tradition nous dit qu'elle se composait d'un montant de 4 m. 80 de haut et d'une traverse de 2 m. 30 à 2 m. 60. Ramenons ces mesures à leur minimum : 3 m. 20 pour le montant et 1 m. 80 pour la traverse, avec une section de 0 m. 16 de côté ; nous aurons encore un volume de 128 millions de millimètres cubes (128 dmc.), soit *plus d'un demi-millimètre cube que pourrait posséder chaque catholique de l'univers*, puisqu'il n'y a guère que 250 millions de catholiques dans le monde.

Précisons. L'enquête faite, il y a un demi-siècle, pour établir le volume des reliques insignes de la Croix existantes et de celles dont on a conservé le souvenir, a donné moins de 4 millions de millimètres cubes. Admettons, si l'on veut, qu'à travers les siècles, notre précieux trésor, dissipé au vent des révolutions et au souffle de l'impiété, ait été diminué, malgré la vigilance des fidèles et des pasteurs, de six fois autant, c'est encore 100 millions de millimètres cubes (100 dmc.) qui nous resteraient.

Or, le volume de chacune des parcelles que possèdent les fidèles et les églises qui n'ont pas de relique insigne est en

moyenne de six dixièmes de millimètre cube, soit 0 m. 003 de longueur pour chacune des branches de la croix latine qu'elles forment, un demi-millimètre de largeur et un cinquième de millimètre d'épaisseur. C'est, par conséquent, plus de 160 millions de parcelles qui pourraient exister dans tout l'univers, soit plus de deux parcelles pour trois catholiques.

Il est donc bien juste d'accuser de mensonge ou d'ignorance ceux qui ne craignent pas de répéter, sans contrôle, les dires de Calvin et de Luther. Nous défions qui que ce soit de nous prouver que le volume des reliques de la vraie Croix qui existent dans le monde dépasse la moitié du volume de la Croix de Notre-Seigneur.

Par suite, les fidèles peuvent en toute sécurité s'approcher de ces saintes reliques pour adorer le bois sacré que Notre-Seigneur a teint de son sang. Malgré les affirmations mensongères des incrédules et les bavardages impies des irréflechis, nous pouvons être sûrs que les évêques des premiers siècles et du moyen-âge n'étaient pas moins soigneux que ceux de notre époque, et qu'ils veillaient avec la même religieuse attention pour ne pas laisser exposer de fausses reliques à notre vénération.

F. ROCH.

(*Sem. relig. de Tournai.*)

Un discours du Président Taft

Invité à assister à une séance du Congrès des Missionnaires catholiques qui s'est tenu, l'été dernier, à Brookland (Washington), dans les locaux de l'Université catholique, le président de la République des Etats-Unis a non seulement accepté l'invitation, mais il a prononcé le discours suivant. Il faut, naturellement, se rappeler en le lisant que c'est un protestant qui parle.

Cher Père Doyle, mes cher concitoyens. Quand nous choisissons, pour l'armée et la marine, des aumôniers appartenant aux différentes confessions religieuses, nous savons qu'il y a, dans chacune de ces dénominations, quelqu'un que nous pouvons considérer comme le représentant autorisé de l'Eglise à laquelle elle appartient. Dès lors, qu'un aumônier d'une Eglise quelconque vienne à manquer à son devoir — et ce cas est

bien rare, j'aime à le reconnaître—, c'est à son Eglise que nous nous en prenons, parce qu'elle est jusqu'à un certain point responsable. Grâce à cette manière de faire, nous n'avons que des aumôniers du plus haut mérite.

En ce qui concerne l'Eglise catholique, c'est le P. Doyle qui la représente pour tout ce qui touche les aumôniers de cette confession ; cela le met très souvent en rapport avec le Président, et, quand il vient m'entretenir de telle ou telle question de son ressort, je n'ai qu'à l'écouter avec la plus grande attention.

Je vous dis cela pour vous expliquer ma présence parmi vous, ce soir. Il m'a invité, et je suis venu. J'espère ne pas trop retarder vos délibérations et les conférences que nécessitent vos travaux, par les quelques communications que je viens vous faire à bâtons rompus.

Lorsque j'arrivai aux Philippines, je ne savais pas, sur beaucoup de questions, tout ce que je sais aujourd'hui. Les problèmes qui se présentaient à moi, là bas, étaient tous bien ardu, par suite de circonstances que personne n'avait pu empêcher. Il s'agissait de modifier un état de choses, dans lequel le gouverneur et l'Eglise étaient si inextricablement mêlés que, le jour où la souveraineté américaine, cette souveraineté qui n'admet pas la compénétration du gouvernement et de l'Eglise, s'implanta dans le pays, ce fut, permettez-moi l'expression, un véritable casse-tête de déterminer quel était le domaine de l'Eglise et quel était le domaine du gouvernement.

Naturellement, en pareille matière, les avis devaient être partagés. Savez-vous, je me le demande, que les ministres eux-mêmes sont parfois en désaccord entre eux ? Nous en eûmes la preuve là-bas. En tout cas, je nouai de charmantes relations avec un personnage envoyé aux Philippines par Léon XIII, je veux parler de l'archevêque Mgr Guidi, un diplomate, un homme d'une habileté consommée et d'une vaste expérience, un esprit ouvert sur toute chose. Nous travaillâmes ensemble, pendant plusieurs années, et, malgré que les affaires ne parussent pas avancer beaucoup d'abord, nous finîmes par signer un compromis.

Le changement qui s'est opéré aux Philippines a été un grand coup porté à l'Eglise catholique romaine, cette Eglise

dont je me suis toujours appliqué à représenter le ministère, dans ces îles, comme capital au triple point de vue de la paix, de l'ordre et de la bonne administration.

On ne passe pas impunément d'une Eglise qui s'appuyait sur le gouvernement, dont les prêtres étaient tous payés par le gouvernement, dont les édifices, les églises et les presbytères étaient tous entretenus et réparés par le gouvernement, à une Eglise qui n'a pour se soutenir ou bien que les ressources qu'elle tire du dehors ou bien que celles qu'elle lui procurent ses fidèles. C'est un périlleux changement qui ne peut manquer de secouer fortement l'Eglise. Et cependant, ce changement s'est fait, et il se maintient. Et, en somme, je crois qu'il consolidera l'Eglise des Philippines, parce que la liberté, la complète tolérance et la complète séparation d'avec l'Etat, ne peuvent pas ne pas affermir l'Eglise romaine, comme toute autre, d'ailleurs, dans ces contrées.

Depuis le changement de domination, des ministres d'autres confessions sont venus dans les îles. Je suis d'avis qu'elles y soient toutes représentées, parce que vous penserez, sans doute, avec moi que les Eglises ne peuvent que gagner à ce qu'il y ait entre elles toutes une chrétienne émulation ; parce que, s'il m'est permis d'user d'une expression profane, la concurrence est profitable aux Eglises comme elle l'est à tout le reste.

Il m'a été donné, par suite de ma mission aux Philippines et de la part que j'ai prise dans le gouvernement de ce pays, d'entrer en relation avec un grand nombre de prêtres catholiques et beaucoup de membres de la hiérarchie catholique. Un de mes meilleurs souvenirs se rattache à ma visite à Rome ; je n'en parle que pour apporter une confirmation à ce que le P. Doyle disait tout à l'heure du changement heureux survenu dans les relations des diverses confessions entre elles.

Les problèmes auxquels j'ai fait allusion plus haut devaient être résolus d'une façon ou d'une autre : la question était de savoir quel procédé on adopterait pour les solutionner. Nous aboucherions-nous avec les agents catholiques des îles, qui n'avaient et, dans l'espèce, ne pouvaient avoir l'autorité suffisante pour agir, ou bien nous adresserions-nous au Chef de l'Eglise, en qui réside la plénitude du pouvoir, et traiterions-nous avec lui ? Ce dernier procédé convenait bien à la manière

loyale et vraiment américaine de traiter les choses. Il y avait, il est vrai, à cela, une difficulté : c'est que nos traditions politiques et constitutionnelles étaient opposées à l'ouverture de relations diplomatiques avec Rome, et qu'on s'exposait, en livrant passage à la rancune et au sectarisme religieux, à je ne sais quels malentendus ou critiques malveillantes.

Nous consultâmes donc M. Roosevelt, M. Root, les membres principaux du Sénat, les chefs de toutes les confessions religieuses, etc., et nous conclûmes (ou plutôt : ils conclurent, car si je dis « nous », c'est que j'étais le très modeste instrument qui devait exécuter les résolutions prises) que le meilleur chemin était le chemin droit. Je vins à Rome, et j'eus l'honneur d'être reçu par Léon XIII, l'un des plus grands papes qui se soient jamais assis sur le Siège romain, un homme d'un si haut caractère intellectuel et d'une telle largeur d'esprit que je me féliciterai toujours de l'avoir rencontré et d'avoir été admis en sa présence.

Je me suis supposé que, âgé alors de 92 ans, Léon XIII devait être bien plutôt un figurant que le Chef réel de l'Eglise, et que j'aurais à m'adresser aux cardinaux qui, sans doute, réglaient effectivement les affaires ecclésiastiques ; mais je fus vite désabusé. Quand j'arrivai en présence du Pape, je trouvai un vieillard alerte, rapide dans ses mouvements, prompt à saisir ce qu'on lui disait, et qui s'intéressait vivement au sujet que j'avais l'honneur et la mission de lui exposer.

Je lui lus une adresse qui dura environ trente minutes ; il y répondit en français pendant quinze ou vingt minutes, et me prouva qu'il avait saisi tous les points que je lui avais indiqués, qu'il comprenait toute l'importance de l'affaire et qu'il aurait beaucoup à me dire sur la manière de la régler. Nous ne pûmes parvenir, à Rome, à la solution définitive que j'avais espérée et, dans la dernière audience qu'il m'accorda, Léon XIII me dit son désappointement de n'avoir pu toucher au but désiré de part et d'autre. Il ajouta qu'il allait envoyer aux Philippines un agent chargé de conclure un règlement qui satisfît, autant que possible, le gouvernement américain, en une affaire qui le touchait de si près.

C'est ce qu'il fit, en effet. Il envoya, comme je vous l'ai dit, l'archevêque Mgr Guidi, un homme avec lequel c'était un

plaisir d'avoir à traiter et qui réussit, dans la suite, à régler à peu près toutes les questions en suspens. J'ai la joie d'ajouter que celles qui ne le furent pas alors furent plus tard traitées avec Mgr l'archevêque Harty, et que le règlement qui fut établi est on ne peut plus satisfaisant pour les deux parties contractantes. C'est ainsi qu'il n'y a pas aujourd'hui, aux Philippines, une seule question non tranchée, pas un seul *snakehead* (tête de serpent), comme aimait à dire le gouverneur Wright, qui puisse troubler l'autorité civile ou l'autorité ecclésiastique des îles.

Je dois revenir un peu en arrière, pour dire qu'après la conclusion de l'affaire, après ma visite à Rome, et après la conférence que j'eus avec le Pape, il n'y eut, dans cette contrée, que peu d'extrémistes, s'il y en eut, qui protestassent contre la méthode suivie par nous. Je vais même jusqu'à affirmer, mes chers amis, que si cette visite à Rome s'était faite il y a quarante ou cinquante ans, elle aurait compromis à jamais l'administration qui en eût pris l'initiative. Cela prouve quel progrès nous avons fait dans la tolérance à l'égard des diverses confessions religieuses. Et c'est juste : ne travaillent-elles pas toutes, au mieux de leur conscience, à montrer que les hommes sont tous frères et que Dieu est leur commun Père, et aussi que ce pays est assez large pour nous permettre à tous d'y vivre en bons Américains et d'y honorer Dieu, selon que notre conscience nous le prescrit, sans nous quereller jalousement sur le choix d'une religion.

L'obscurantisme et l'Eglise

La photographie des couleurs et les projections en relief

Lisez la *Lanterne* : un curé est nécessairement l'ennemi des lumières et radicalement incapable, dans son cerveau ratainé, de rien comprendre à la science, encore plus d'inventer quoi que ce soit. Or, tous les jours, les Académies et les Sociétés savantes récompensent ou applaudissent les découvertes faites par des prêtres. En voici deux récentes et des plus intéressantes.

Lundi 18 octobre, à la salle des Ingénieurs civils, devant un public choisi de savants et d'artistes, une conférence du plus haut intérêt a été donnée, sous le patronage du journal *Ombres et Lumière*, par un prêtre du département de l'Yonne.

M. l'abbé Tauleigne présentait le résultat de ses travaux sur la projection en relief et la photographie des couleurs.

Devons-nous le dire ? La solution de ces difficiles problèmes a été si souvent annoncée, que la salle, composée naturellement de personnes compétentes, paraissait d'abord quelque peu sceptique. Mais bientôt, devant les lumineuses et savantes explications du conférencier, et, surtout, devant les magnifiques épreuves qu'il présentait : vues d'après nature, reproduction des meilleurs tableaux du Salon ou des chefs-d'œuvre du Louvre et du Luxembourg ; devant l'extraordinaire effet des projections en relief qui donnent l'illusion absolue de la nature, ce fut dans l'assistance une explosion d'enthousiasme. M. Tauleigne a reçu les plus vives félicitations. — M. Meys, le distingué correspondant de *l'Illustration*, alla jusqu'à le comparer à Edison ou Pierre Curie, en exprimant l'espoir de le voir continuer ses travaux et réaliser des découvertes de plus en plus étonnantes.

Un prêtre comparé par des savants authentiques à un Edison, à un Curie ! Non ! la rédaction de la *Lanterne* tout entière va en faire une maladie !

(*L'Idéal*, Paris.)

Origines de l'office des Morts

Le fonds même de l'ordre romain des obsèques remonte à la plus lointaine antiquité chrétienne. Des textes précis et contemporains nous montrent que les paroles du *Subvenite* et de l'*In paradisum* se chantaient à la tumulation des premiers martyrs ; et, pour ce dernier exemple au moins, la mélodie, si belle et si expressive, a les liens les plus étroits avec les airs les plus authentiques de l'art musical gréco-romain.

Dans ces temps lointains, si l'on priait pour les âmes des défunts ordinaires, si, de bonne heure, comme nous le prouve saint Augustin, on offrait le Saint Sacrifice en leur faveur, tou-

tefois, il n'y avait pas pour eux de messe ni d'office spécial, en dehors des chants et prières usités aux obsèques. L'office pour les défunts, comprenant vêpres, matines et laudes, fut composé à l'imitation des offices analogues, célébrés à la semaine sainte : cette organisation ne doit guère être antérieure au VIII^e siècle, sur un fonds cependant plus ancien. Elle ne se répandit dans nos pays qu'avec l'adoption de la liturgie romaine, au temps de Pépin et de Charlemagne. Les *commendationes*, usitées encore dans notre diocèse au commencement du siècle dernier, sont un reste précieux de la liturgie primitive des Gaules avant cette époque. Le grandiose *Dies iræ*, dû presque certainement au chantre franciscain Thomas de Celano, au XIII^e siècle, est le dernier venu dans la liturgie mortuaire.

(*Sem. relig. de Cambrai.*)

L'avenir religieux du Japon

— o —

M. l'abbé M. Ribaud a donné à Paris, le 26 octobre 1909, une conférence sur le Japon. En voici la conclusion :

Chercherons-nous, pour terminer, à scruter l'avenir religieux du Japon ? C'est se poser un problème très difficile, sinon impossible à résoudre à cause de sa complexité, tant est âpre le conflit intellectuel qui existe actuellement dans cet empire, tant y est général la lutte d'idées et de doctrines les plus hétérogènes et les plus contradictoires.

Les dogmes catholiques, les opinions protestantes, les systèmes panthéistes que les bonzes soutiennent et essayent de faire prévaloir, les philosophies kantistes, positivistes, matérialistes, sceptiques et autres s'y donnent l'assaut les unes les autres, cherchant à planter au-dessus de la citadelle de la mentalité japonaise leur drapeau victorieux.

Evidemment, il faudra plusieurs siècles encore pour qu'on puisse voir sortir de cet antagonisme des opinions une orientation religieuse nouvelle et quelque peu stable.

Certains bons esprits pensent que le Japon ne deviendra pas protestant, malgré les efforts considérables des Sociétés bibliques de Londres et de Chicago. Il est douteux aussi qu'avec

la vivacité et la lucidité de son intelligence, le Japonais se fixe dans les nuages du scepticisme.

Faisons des vœux pour que cette nation se tourne vers le catholicisme. N'est-il pas dans les vues de la Providence que cet empire sanctifié par saint François-Xavier devienne chrétien, afin qu'il puisse porter efficacement aux Asiatiques, ses frères de race, dont il est incontestablement le chef, le flambeau de la vérité en même temps que celui de la civilisation ?

Une histoire du Purgatoire : Les mains de feu

— o —

Dieu, dans sa bonté, permet parfois aux âmes du purgatoire de rappeler aux vivants le souvenir de l'au-delà et du besoin qu'elles ont de leurs prières. Un certain nombre de ces faits ont déjà été constatés, soit dans nos pays chrétiens, soit au pays noir. Citons tout d'abord un fait assez récent, arrivé en Normandie, et que certifie authentique un prêtre encore aujourd'hui vivant, l'abbé Jean Hay, neveu de celui auquel arriva le fait en question.

Louise Chauvières, né à Saint-Martin-de-Landilles (Manche), le 5 frimaire, an IX de la République française, mariée à Jean Le Sénéchal, né à Ducey (Manche) le 8 avril 1806, mourut à Ducey le 28 mai 1873.

Avant de mourir, elle fit promettre à son mari de faire prier pour elle. Celui-ci n'accomplit pas sa promesse. Peu de temps après, Jean Le Sénéchal entendit dans sa maison, pendant la nuit, des bruits étranges, et aperçut comme des ombres qui se mouvaient. Il fit part de ces bruits et de ces visions à sa voisine, Marie Tullet, femme de Paul Gaubert, laquelle s'en moqua plusieurs fois. Les bruits et les visions se reproduisirent pendant un certain temps, jusqu'au mois de janvier ou février mil huit cent soixante-quinze. Pendant l'une des nuits de l'un de ces mois, la vision, jusqu'alors nuageuse, se précisa. Une femme se montra au milieu du feu. « Elle brûlait comme dans un feu d'étoupes » (paroles de Jean Le Sénéchal). Le feu prenait naissance à la ceinture et embrasait toute la partie supé-

rière du corps. C'était Louise Chauvières. Jean Le Sénéchal reconnut aussitôt sa femme.

— Que me veux-tu ? lui dit-il.

— Je viens te demander des prières ; tu m'en as promis, et tu m'en as point fait dire.

— Je n'ai pas d'argent pour faire prier.

— Demandes-en à ma fille ; elle en a et elle t'en donnera.

— Elle ne voudra pas croire que l'argent que je lui demanderai soit réellement destiné à faire prier pour toi ; elle croira que je la trompe, et ne voudra point m'en donner.

— Si, elle te croira, parce que je vais te donner une preuve qui appuiera ta demande.

Alors, elle leva l'un de ses bras, s'approcha de son mari et appliqua sa main sur le bonnet qui recouvrait sa tête.

Enlevant son bonnet, Jean le Sénéchal vit qu'il était brûlé à cinq endroits.

Louise Chauvières avait disparu.

Au même instant, la voisine de Jean Le Sénéchal, Marie Tullet, qui s'était moqué de ses visions, vit son jardin éclairé « comme par la lueur d'un incendie » (paroles de Marie Tullet) et aperçut une forme humaine embrasée qui traversait son jardin.

Fortement impressionnée, elle s'alita peu de temps après, languit pendant plusieurs mois, et mourut l'année suivante, le 21 juin 1873.

Jean Le Sénéchal demanda des prières aux Religieuses Trinitaires de la communauté de Ducey. Sur sa demande, l'aumônier de ces Trinitaires, M. le chanoine Mauduit, actuellement curé-doyen de Ducey, célébra plusieurs messes, et des personnes pieuses firent l'exercice du Chemin de la Croix. Et il n'y eut plus de bruit, ni visions.

Jean Le Sénéchal mourut quatre ans après, le 30 novembre 1879.

Un fermier, nommé Dubois, demeurant à Ducey, voulut savoir si les taches que porte le bonnet étaient réellement des brûlures. Et ayant foulé sur la tache correspondant à la phalange du pouce, l'étoffe se déchira.

(Messager du Saint-Esprit.)

Bibliographie

— VIE DE N.-S. JÉSUS-CHRIST. *Seize Conférences apologétiques faites aux Etudiants*, par l'abbé LOUIS BOUCARD, vicaire à Saint-Sulpice, 1 vol. in-16 double couronne (333 pages). Prix : 3 fr. ; franco, 3. fr. 25. — Librairie GABRIEL BEAUCHESNE ET Cie, rue de Rennes, 117, Paris (6^e).

Après avoir résumé les preuves de la religion, dans « *Dieu, l'Âme, Jésus-Christ, l'Eglise* », et avoir traité du « *Dogme catholique devant la Raison et la Science* », M. l'abbé Boucard publie seize conférences sur Jésus-Christ.

Dans ce nouveau volume, il a condensé l'histoire et la doctrine, de manière à donner, en même temps, et un aperçu complet, bien que rapide, de la Vie de Notre-Seigneur, et un résumé du traité théologique de l'Incarnation.

Cette « *Vie de N.-S. Jésus-Christ* » procède par tableaux historiques d'ensemble pour essayer de faire embrasser d'un seul coup d'œil, et mieux comprendre, les principales périodes et les principaux faits de la vie du Christ : son enfance, sa jeunesse, les trois années de son ministère public, sa doctrine, ses miracles, sa passion, sa résurrection.

Elle est complétée par un exposé de la doctrine de l'Eglise sur la science de Jésus, sa conscience messianique, sa sainteté, sur l'union hypostatique et le dogme de la Rédemption.

Dans tout le cours de l'ouvrage, les travaux les plus modernes ont été utilisés, et les erreurs actuelles sont examinées, discutées et réfutées.

Ces conférences répondent à un besoin pressant de l'heure actuelle. Elles peuvent être utiles, non seulement aux étudiants pour lesquels elles ont été spécialement composées, par leur forme claire elles sont accessibles à tous, et elles méritent d'être recommandées à tous ceux et à toutes celles qui désirent connaître de plus en plus Jésus-Christ.

Le succès des précédentes, — connues, appréciées, et déjà traduites en langue étrangère, — a été pour M. l'abbé Boucard un encouragement et une indication. En même temps qu'il prouve l'opportunité de ce travail d'apologétique, il est une garantie du bon accueil que le public voudra faire au nouveau volume.

— JOUBERT, *Pensées*. Reproduction de l'édition originale, avec la *Notice historique* du frère de Joubert. Introduction et notes par M. VICTOR GIRAUD, professeur à l'Université de Fribourg (Suisse). 1 vol. de la collection *Science et Religion* (série des *Chefs-d'œuvre de la Littérature religieuse*, n° 535-536). Librairie BLOUD et Cie, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VI^e). Prix : 1 fr. 20.

Les *Pensées* de Joubert ont au moins ce trait commun avec celles de Pascal d'être posthumes, et d'avoir été extraites de ses manuscrits par des amis dévoués. Le premier éditeur de ces *Pensées* a été Chateaubriand : l'édition qu'il en a procurée en 1838 n'a pas été mise dans le commerce, et elle est aujourd'hui à peu près introuvable. Pour diverses raisons qu'il expose dans son *Introduction*, M. Victor Giraud a cru devoir revenir à ce choix primitif qui lui a paru offrir, sous une forme moins dispersée et plus concise, tout l'essentiel de Joubert. Il a fait précéder la *Préface* de Chateaubriand d'une *Notice historique*, presque inédite, et fort précieuse, qu'Arnaud Joubert avait consacrée à la mémoire de son frère. Tous ceux qui aiment Joubert et qui ne se lassent pas de lire ses *Pensées* seront heureux de cette occasion qui leur est offerte de faire plus ample connaissance avec l'exquis moraliste.

— ABBÉ E. DUPLESSY, *Le Pain des Petits*, explication dialoguée du Catéchisme. Tome I^{er} : le Symbole des Apôtres. Tome II : les Commandements. Tome III : les Sacrements. 3 vol. in-12. Prix : 6 francs. Chaque volume se vend séparément 2 francs.

Le Pain des Petits. Ce titre est *significatif*, et il sera bientôt *populaire*.

Il est *significatif* : l'auteur a voulu se mettre à la portée des *petits*, leur donner, au milieu de tant d'explications du catéchisme, une explication *pour eux*, un livre qu'ils puissent lire eux-mêmes et comprendre tout de suite, Hâtons-nous de dire que l'abbé Duplessy y a complètement réussi. Grâce à la forme dialoguée, qui fait de ses chapitres autant de saynètes vivantes, grâce aux images qu'il a semées dans son texte, grâce surtout à cette captivante limpidité que lui reconnaissent tous ceux qui ont lu ses œuvres de controverse populaire, il a su rendre accessibles et intéressantes pour les enfants toutes les vérités religieuses.

C'est pourquoi nous disions que ce titre, le *Pain des Petits*, deviendra rapidement *populaire*. Quelle dame catéchiste, quel prêtre avisé ne voudrait avoir à sa disposition une si riche mine d'explications, de comparaisons, de lectures, et même de dialogues pour les fêtes du catéchisme ?

Les tomes I^{er} et II^e viennent de paraître ; le tome III^e a dû aussi paraître à l'époque de la Toussaint.

J. M.

—ÉPÎTRES DE SAINT PAUL, *leçons d'exégèse*, par C. TOUSSAINT, docteur en philosophie et en théologie, professeur au grand séminaire de La Rochelle. Librairie Gabriel BEAUCHESNE & Cie, 117, rue de Rennes, Paris (6^e).

Sous ce titre vient de paraître le premier volume (1) d'un ouvrage destiné à mieux faire connaître les résultats de l'exégèse contemporaine, sur l'une des parties les plus essentielles du Nouveau Testament. L'auteur s'est efforcé d'appliquer, au texte des Épîtres, les règles d'interprétation en usage parmi les savants, sans oublier, quand il y avait lieu, les lois de la théologie relatives à l'exégèse sacrée. On a demandé à la philologie le supplément de lumière qu'elle apporte, tous les jours, à l'explication des textes anciens. — On ne s'est pas contenté d'éditionner une traduction nouvelle avec le système de notes habituel dont on a coutume d'accompagner le texte. On a cherché, au contraire, à rétablir, par une analyse approfondie du contenu, l'unité logique de chaque Epître, et à fournir au lecteur instruit tout ce qui peut l'aider à se représenter exactement ce que Paul avait dans l'esprit au moment où il écrivait. L'ouvrage présent se distingue donc à la fois et du simple manuel qui groupe des conclusions sans fournir de prémisses, et du commentaire technique, accessible à quelques initiés, et des synthèses doctrinales sur la Théologie de Paul, et des introductions historiques du Nouveau Testament qui commencent à s'introduire.

Il est, si l'on veut, tout cela à la fois. . .

L'ouvrage entier comprendra deux volumes. Le premier étudie successivement les deux Épîtres aux Thessaloniciens, l'Épître aux Galates et les deux Épîtres aux Corinthiens. Le second ira de l'Épître aux Romains à l'Épître aux Hébreux. Comme on le voit, les écrits de Paul sont disposés d'après leur ordre historique, de façon à mieux saisir leur lien avec la vie de l'Apôtre.

Voici le contenu du premier volume :

1° Une *Préface* (I-xvii) exposant la méthode suivie, et une esquisse historique sur l'interprétation des Épîtres de saint Paul ;

2° Une *Introduction* de 88 pages traçant le cadre général des Épîtres, déterminant la place de chacune d'elles dans la carrière apostolique de Paul ;

3° L'*Explication détaillée et minutieuse* des cinq premières Épîtres (p. 90-502).

(1) Un vol. in-8^o écu (I-xvii, 502 pp.), 5 fr. ; franco, 5 fr. 50.